Le droit à la communication :

un enjeu de démocratie et de justice sociale !

Des millions de citoyens s'expriment par la grève et les manifestations en France mais aussi dans de nombreux pays pour un autre choix de société juste et solidaire, pour le respect de l'environnement, pour le respect des libertés fondamentales et de la démocratie.

Dans ce contexte, les télécommunications jouent un rôle fondamental face à la multitude des besoins exprimés, qu'ils soient professionnels, éducatifs, culturels, administratifs, d'informations, de santé, de loisirs ou pour conserver un lien social…. C'est un secteur industriel clé pour le pays et le droit à la communication.

Les accidents se multiplient : piratages informatiques, intrusions dans les serveurs, dysfonctionnements, coupures de réseaux (Orange), de messagerie (Microsoft), cyberattaque chez Maileva filiale de La Poste..., notre dépendance aux réseaux, aux géants du numérique, mettent en avant le besoin de reprendre la main et la nécessité de création d'un véritable Service Public de la Communication.

La financiarisation sur le secteur des télécommunications pousse les entreprises à maximiser leurs profits, les opérateurs externalisent leurs activités pour les confier à des intérêts privés. La gestion des données, des réseaux est cédée au plus offrant.

Aujourd'hui : « qui détient les réseaux, détient le pouvoir ». L'accès aux télécommunications pour toutes et tous est un enjeu de démocratie dans le cadre d'une totale égalité de traitement où que l'on soit et qui que l'on soit.

La Cgt-Fapt porte l'appropriation publique et démocratique des activités postales et de télécommunications. Elle doit permettre l'accès à toute la population sur l'ensemble du territoire à tous les produits, services, contenus, et moyens de communications.

Le service public de la communication :

- qui oriente les investissements et le contrôle des coûts des infrastructures, des services et de l'accès en favorisant les mutualisations et les coopérations au détriment de la concurrence.

- qui intègre également un service public de gestion, de protection et de sécurisation des données et des outils numériques (gérer, sauvegarder, contrôler). Afin que les usagers, mais également les entreprises et les administrations en conservent la maîtrise.

Toutes ces données récoltées finissent dans des data centers qui aujourd'hui posent de nombreuses questions que ce soit en termes, de santé, d'environnement, de souveraineté…

Poursuivons les mobilisations, décidons de l'action pour imposer d'autres choix.

Le 1er décembre mobilisons-nous pour la satisfaction de nos revendications !

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr